Ferrières-sur-Sichon

BULLETIN MUNICIPAL

ÉTÉ 2006 N°35

VILLAGE À DÉCOUVRIR

**Dans la vallée du Sichon,
au cœur de la Montagne bourbonnaise
et à 25 km de Vichy, le village conserve
le charme d'un petit bourg agricole et forestier
qui dispose aussi de plusieurs commerces,
témoins d'une véritable tradition d'accueil.**

LE MOT DU MAIRE

Le début de cette année 2006 a été marqué par un incident qui aurait pu avoir de lourdes conséquences quant à l'avenir de notre école.

Le 3 janvier, à leur arrivée dans l'établissement, les enfants ont été surpris de voir que leurs classes étaient inondées suite à la rupture d'une canalisation.

En effet, suite au froid que nous avons connu cet hiver, une canalisation d'eau desservant les sanitaires de l'appartement s'est rompue par l'effet du gel ; Une importante quantité d'eau s'est répandue dans le bâtiment. Les élèves ont été provisoirement installés dans les locaux de la mairie : salle des fêtes, club du 3ème âge.

Grâce à la bonne volonté et au dévouement de tous : enseignants, parents d'élèves, employés communaux et aux artisans pour la remise en état des installations et pour le prêt de matériel de chauffage ..., les enfants ont pu regagner leurs classes la semaine suivante. Un grand merci à Tous pour cette solidarité et le bien-être des élèves de l'école. Merci aussi à notre assureur qui a permis de remplacer de suite les manuels scolaires détériorés.

Les travaux de rénovation des salles endommagées commenceront dès le début des vacances scolaires.

L'été est arrivé, c'est pour tout le monde une période particulièrement agréable. Il est bien connu que le soleil agit sur la santé et son retour contribue donc à nous mettre le moral au beau fixe.

Pour cette 36ème édition du bulletin municipal, nous avons souhaité améliorer sa présentation. La couverture reproduit la pochette du dépliant touristique, édité pour promouvoir notre commune. FERRIERES SUR SICHON « Village à découvrir » offre aux touristes toutes les possibilités de visites, d'hébergements et renseignements utiles. Diffusé par le biais des offices de tourisme, nous espérons que les touristes seront nombreux à venir séjourner cet été à Ferrières et quelques fois s'installer dans notre commune par la suite.

Bonnes vacances à Toutes et à Tous.

Jean Marcel LAZZERINI

BUDGET PRIMITIF 2006

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	96 650 €
Charges de personnel	137 700 €
Autres charges de gestion courante	46 426 €
Charges financières	3 075 €
Charges exceptionnelles	22 115 €
Dépenses imprévues	3 019 €
Virement à la section d'investissement	92 161 €
Total dépenses de fonctionnement	401 146 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Excédent 2005	42 895 €
Produits des services	18 450 €
Impôts et taxes	119 505 €
Dotations et participations	169 596 €
Autres produits de gestion courante	23 400 €
Atténuation de charges	21 300 €
Produits exceptionnels	6 000 €
Total recettes de fonctionnement	401 146 €

TAXES COMMUNALES 2006

Les taux d'imposition communaux ont été reconduits pour l'année 2006

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués	Produits votés
Taxe d'habitation	414 000	8, 28 %	34 279 €
Foncier bâti	308 500	9, 84 %	30 356 €
Foncier non bâti	55 500	27, 96 %	15 518 €
Taxe professionnelle	189 300	14, 00 %	26 502 €

BUDGET PRIMITIF 2006

INVESTISSEMENT

DEPENSES	PROGRAMME	RECETTES
	Excédent d'investissement reporté	129 830 €
17 560 €	Remboursement des emprunts	
	Fonds compensation T.V.A.	21 599 €
31 547 €	Bordures de trottoir RD 122 (report 2005)	1 174 €
415 €	Aménagement salle des fêtes (report 2005)	7 425 €
93 083€	Aménagement cimetière (report 2005)	31 605 €
1 193 €	Aménagement square (report 2005)	1 000 €
	Aménagement voirie rurale (report 2005)	400 €
44 467 €	Aménagement carrefour (report 2005)	6 570 €
3 104 €	Acquisition de matériel (report 2005)	
34 200 €	Isolation salle des fêtes (report 2005)	8 699 €
6 320 €	Chemins ruraux 2005 (report 2005)	5 341 €
50 000 €	Voirie rurale 2006	12 540 €
42 000 €	Acquisition tracteur et débroussailleuse	40 000 €
30 000 €	Aménagement Place Champ de Foire	7 500 €
30 000 €	Travaux Ecole	25 000 €
6 500 €	Acquisition Théâtre	
455 €	Dépenses imprévues	
1 000 €	Dépôts et cautionnement	1 000 €
	Virement de la section de fonctionnement	92 161 €
36 000 €	Financement budget lotissement	36 000 €
427 844 €	**TOTAL**	**427 844 €**

COMPTE ADMINISTRATIF 2005

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS
Charges à caractère général	97 778 €	81 240, 98 €
Charges de personnel	132 820 €	131 786, 57 €
Autres charges de gestion courante	62 303 €	52 995, 19 €
Charges financières	3 150 €	3 100, 49 €
Charges exceptionnelles	2 828 €	91, 44 €
Dépenses imprévues	-20 €	
Virement à la section d'investissement	110 518 €	
Total dépenses de fonctionnement	**409 377 €**	**269 214, 67 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS
Atténuations de charges	17 580 €	22 011, 92 €
Produits des services	14 800 €	19 307, 52 €
Impôts et taxes	116 005 €	121 319, 78 €
Dotations, participations	172 006 €	163 959, 19 €
Autres produits de gestion courante	16 200 €	22 451, 42 €
Produits financiers		6, 45 €
Produits exceptionnels		31, 02 €
Transferts de charges	1 900 €	5 324, 92 €
Excèdent 2004	70 335 €	70 335, 02 €
Total recettes de fonctionnement	**408 826 €**	**424 747, 24 €**

COMPTE ADMINISTRATIF 2005

INVESTISSEMENT

DEPENSES

RECETTES

PREVU	REALISE	PROGRAMMES	PREVU	REALISE
52 072 €	52 071, 35 €	Déficit d'investissement		
		Fonds compensation T.V.A.	26 748 €	25 748, 70 €
1 400 €	900, 00 €	Caution locataire	500 €	280, 00 €
16 062 €	12 960, 98 €	Remboursement de la dette		
		Virement section de fonctionnement	110 517 €	
8 939 €		Dépenses imprévues		
		Excédent reporté	62 941 €	62 941, 35 €
56 900 €	56 835, 36 €	Voirie 2005	12 541 €	7 200, 00 €
6 600 €	3 495, 33 €	Acquisition divers matériel		
15 087 €	3 539, 43 €	Bordures de trottoir route de Thiers	7 425 €	
93 580 €	496.12 €	Aménagement cimetière	95 680 €	76 069, 00 €
52 000 €	7 532, 89 €	Aménagement carrefour RD 122	13 140 €	6 570, 00 €
653 €	237, 48 €	Aménagement salle des fêtes	7 411 €	
5 600 €	5 522, 72 €	Aménagement chemins ruraux	6 373 €	1 171,00 €
4 400 €	3 206, 93 €	Aménagement square	1 000, 00	
5 639 €	5 550, 13 €	Aménagement voirie rurale	5 200 €	4 800, 00 €
		Aménagement voirie rurale		7 950, 00 €
15 544 €	15 543, 62 €	Acquisition terrain chemin du stade		
20 000 €		Aménagement salle des fêtes	5 000 €	
354 476 €	**164 914, 62 €**	TOTAL	**354 476 €**	**192 730, 05 €**

ACQUISITIONS ET PROJETS 2006

ACHAT DE MATERIEL DE VOIRIE

Le tracteur et le matériel servant à l'entretien de la voirie, acquis en 1991, devenaient vétuste et des réparations étaient à prévoir, le conseil municipal a décidé de le remplacer.
Un appel d'offre a été lancé auprès de 3 concessionnaires :
CLASS Réseau Agricole, Ets MARCHADIER, Ets PREVOST pour la fourniture d'un tracteur et d'une débroussailleuse.

La commission déléguée par le conseil municipal a reçu la visite des représentants des concessions et après avoir examiné les devis, a proposé au Conseil municipal d'acquérir le matériel suivant :

- Tracteur CLAAS, type Celtis 456 RC,
  4 cylindres turbo, 100 CV.
- Débroussailleuse ROUSSEAU, type Argos 500,
  bras 5 m, rotor 1,20.

Le prix de cet ensemble est de 61.594 € T.T.C. auquel il faut déduire la reprise de l'ancien matériel au prix de 17.500 €. la somme restant à payer soit 44.094 € est financée par un prêt de 7 ans contracté auprès du Crédit Agricole au taux de 3,90%. A cela, la commune récupérera le Fonds de Compensation de la T.V.A. et demandera une subvention d'équipement, dans le cadre de l'allègement les charges financières des Communes, au Conseil Général de l'Allier au taux de 10%, plafonnée à 28.000€ soit 2800 €.

TRAVAUX DE VOIRIE

Voies communales : dégagement de visibilité, programme financé avec l'aide du Conseil Général et la répartition du produit des amendes de police.

1- Voie communale « Les Souches »
Terrassement d'un éperon rocheux dans une courbe pour améliorer la visibilité.

2- Voie communale de la R.D. 995 à Mazioux, virage au-dessus du hameau du Faure.

3- Voie communale de la R.D. 49 à La Gièze, virage au-dessous du chalet de l'arboretum.

Dégagement d'emprise des virages à 90° pour améliorer la visibilité et

permettre la manœuvre des véhicules lourds. Reprise du profil en travers du virage avec élargissement de la voie.

4- Voie communale de la RD 995 aux Rogères
5- Voie communale de la RD 995 à La Corre.

Dégagement d'emprise dans 1 virage sur le chemin des Rogères et de 3 virages sur le chemin de La Corre pour améliorer la visibilité.

6-Voie communale de la RD 122 à Becouze.

Reprise du profil en long sur 45 ml en terrain rocheux avec dégagement d'emprise pour supprimer le dos d'âne très prononcé et améliorer la visibilité. Reconstruction de la chaussée et mise en place d'une couche de roulement.

COÛT : 32.000 € H.T.

Dès l'obtention des subventions, les propriétaires riverains seront consultés afin d'obtenir leur accord pour le lancement des travaux.

Voirie communale : restructuration de chaussée et couche de roulement.

Voie communale de la R.D. 995 - Cheval Rigon à Recost : 2900 ml
Délignement de la voie, apport de grave émulsion pour améliorer la structure et le profil en travers, enduit d'usure bicouches de bitume généralisé et calage accotement en scalpage.

COÛT : 30.000 € H.T. subventionné par le Conseil Général.

ECLAIRAGE PUBLIC 2006

Cette année les travaux d'éclairage public seront réalisés dans la partie urbanisée du « Grand Terme ».

Pose de 3 candélabres (hauteur 6 m) en acier galvanisé ;

Montant des travaux	5 454 €
Participation commune	3 545 €
S.I.E.G.A.	1 909 €

LES TRAVAUX

LE PERSONNEL COMMUNAL A REALISE LES TRAVAUX SUIVANTS :

Chemin de Cheval Rigon
En application d'un accord passé lors de la vente foncière pour la construction de 2 pavillons près du chemin communal menant à Cheval Rigon, il a été réalisé, moyennant la cession d'une bande de terrain, l'abattage des arbres, l'empierrement et le cylindrage du chemin ainsi que les fossés sur le linéaire.

Chemin du Bois Blanc au Mallot
L'accès à la maison isolée du Mallot, située entre Le Bois Blanc et Les Mûres, a été amélioré suite à son occupation en résidence secondaire. L'élagage des haies, l'élargissement du chemin et son empierrement ont été effectués.

Chemin de la route D995 à La Corre
Des travaux d'élargissement et le nettoyage des fossés ont été réalisés de la route à Diot.

Chemin de la Grande Moussière
Le curage des fossés a été fait.

Chemin de Mazioux
Sur la partie du plateau, avant l'arrivée à Mazioux, il a été procédé à la suppression du talus de façon à faciliter les travaux de déneigement lorsqu'il est nécessaire et au transport des matériaux enlevés.

Chemin de l'arboretum
Des travaux de busage ont été réalisés au départ du chemin.

Chemin de Thévenet
Le curage des fossés et la pose de buses en traversées de chemin ont été faits.

Chemin de Terrasson
Les haies ont été élaguées, le chemin élargi et les fossés nettoyés.

Chemin de la Gièze

Le chemin communal qui part, en bas du Grand Terme a été élargi et empierré pour faciliter l'accès à la nouvelle construction qui s'est érigée un peu plus loin.

Chemin d'accès au lotissement du Grand Terme.

Les gros travaux de cette zone sont maintenant terminés et il a été procédé à un nivellement et un cylindrage du chemin d'accès à la zone pavillonnaire.

Clocher de l'église

Les dégradations occasionnées par les pigeons, qui nichaient dans le clocher, ont pris fin avec la pose de filets de protection anti-pigeons et le nettoyage du clocher.

Cimetière

Le personnel communal a rénové des tombes sans succession, en particulier celle des abbés, et a déplacé la croix implantée au centre et gênante pour une bonne circulation d'engins motorisés pour l'implanter en bordure de l'allée du fond du cimetière. Il a sablé la pierre, a réalisé l'entourage en pavés autobloquants.
Par ailleurs, il a gravillonné les passages entre les tombes.

Croix des Souches

Le propriétaire du terrain où était implantée la croix a demandé son déplacement.

Mme Ginette GITENAY a proposé une portion de sa propriété en bordure du chemin communal pour l'implantation de ce monument.

Les travaux de terrassement, le socle en pierre et la pose ont été réalisés par les employés communaux.

LA FIN DE 2 GROS CHANTIERS

CIMETIERE

Comme chacun a pu le remarquer, cette réfection est parfaitement réalisée, le cimetière se présente maintenant dans son ensemble propre et ordonné.

Toutes les eaux ont été canalisées. Les allées recouvertes d'enrobé et le centre agrémenté de pavés auto-blocants. Chaque devant de caveau ayant une ouverture, a été pavé pour que les inhumations puissent se faire dans les meilleures conditions.

Désormais, un règlement intérieur va être instauré, pour le respect de ce lieu. En voici quelques extraits ;

- « la construction de caveaux et monuments ne pourra se faire qu'en vertu d'une autorisation du Maire. L'entreprise intervenante ou le concessionnaire devra prendre connaissance de ce règlement et s'engager à en respecter les termes. »
- « déposer à la mairie, avant d'effectuer des travaux, un bon qui indiquera la nature des travaux à réaliser »
- « faire viser ce bon par M. Le Maire et l'état descriptif de la concession pour valoir autorisation »
- « faire constater avant et après les travaux l'état des sépultures concernées et celles environnantes, de manière à anticiper d'éventuels dommages ou en identifier les responsables »

De même, il est formellement interdit de jeter des détritus (fleurs fanées, pots...) de l'autre côté du mur d'enceinte du cimetière. Un container est mis en place à l'entrée du cimetière pour recevoir ces déchets.

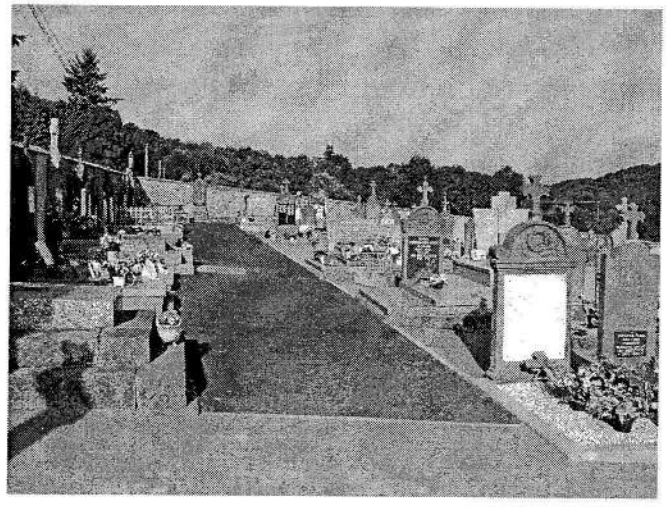

CARREFOUR DES ROUTES DE VICHY ET DE THIERS

L'avancement de ces travaux a déjà fait l'objet d'une mention dans les deux précédents numéros du bulletin municipal. Aujourd'hui, c'est avec une certaine fierté que nous pouvons regarder la réalisation maintenant terminée de ce carrefour qui présente, nous semble-t-il, que des avantages :

- ensoleillement inédit pour un maximum de riverains,
- facilités de manœuvres pour les véhicules volumineux ou grands,
- réalisation remarquable du mur de soutènement,
- aisance pour l'immeuble Dépalle,

Les premiers beaux jours ont permis de réaliser le bitume du carrefour et le trottoir qui est finalement seulement gravillonné.

Un marquage au sol des voies de circulation a été réalisé à la seule peinture, c'est-à-dire sans relief pour ne pas ajouter de danger de glissade et faciliter les manœuvres de tout véhicule.

La confection du mur de soutènement a été confiée à l'entreprise APPIA d'Abrest qui a sous-traité à l'entreprise RAYMOND la réalisation du parement en pierre, avec réutilisation des pierres des immeubles démolis. Nous tenons à féliciter le travail exécuté par ces entreprises (APPIA a réalisé les travaux du cimetière) et plus particulièrement celui des trois ouvriers qui ont choisi et placé les pierres, ajoutant un nouveau témoignage de l'art et de la belle ouvrage comme l'aimaient les anciens.

La municipalité a apporté un petit plus en agrémentant le mur par une décoration florale que nous appelons à être durable.

Enfin, nous demandons aux habitants du village de respecter les voies de circulation tracées lorsqu'ils circulent avec des véhicules légers. Le bon exemple fait encore école, nous l'espérons. Ce respect engendrera une vitesse adaptée à la dangerosité du carrefour qui reste malgré une visibilité grandement accrue.

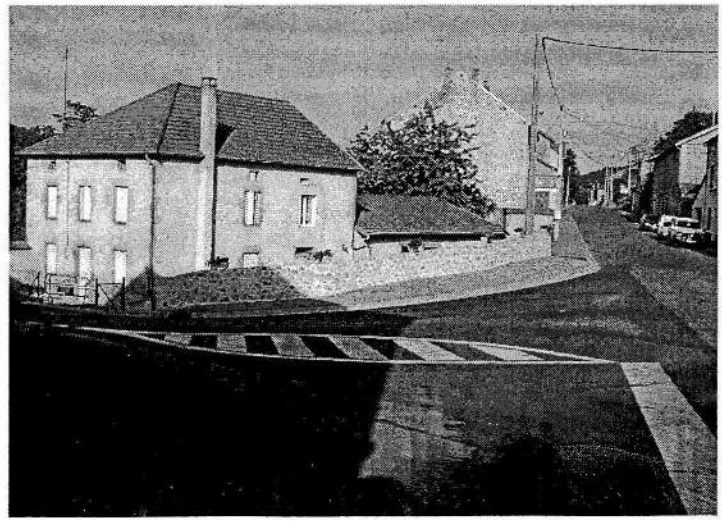

VIE LOCALE

RECENSEMENT : FERRIERES VA SE COMPTER !

Toute la population vivant à Ferrières sera recensée à compter du 19 janvier 2006.

Depuis janvier 2004, le traditionnel recensement, organisé tous les sept à neuf ans par l'INSEE, est remplacé par des enquêtes annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE. Ainsi, les informations produites seront plus fiables et plus récentes.

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Ferrières, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. Elles ont été réparties par décret en 5 groupes ; un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.
Ainsi, chaque année, l'ensemble de l'un de ces groupes procède au recensement de sa population. Au bout de 5 ans, toutes les communes auront été recensées.

A partir du 19 janvier 2007, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire.
L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque qu'ils seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie.

Votre réponse est importante :

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

« Nous vous engageons, toutes et tous, à faire le meilleur accueil possible aux agents qui se présenteront chez vous »

LE PROJET DE LOTISSEMENT

A l'occasion de la vente du domaine agricole de Mme de Lépinière avec droit de préemption de la SAFER, la municipalité s'était portée candidate pour acquérir deux parcelles situées en amont du chemin conduisant au stade municipal et contiguës au chemin des Souches. La SAFER avait exercé son droit entraînant la mise à l'écart de l'offre communale. La mairie avait alors manifesté son désaccord en argumentant, notamment, qu'elle n'avait aucune réserve foncière afin d'attirer de nouveaux habitants et de faciliter leur venue.

Finalement la SAFER avait suivi l'argumentaire présenté et n'avait plus fait obstacle à la candidature. La commune a donc obtenu satisfaction et a acquis en fin d'année 2005 le terrain convoité, d'une superficie de près de 4,5 ha. Les dispositions de la vente prévues par la SAFER obligent cependant la commune à louer ces terrains à un agriculteur dans l'attente de la réalisation de tout ou partie d'un projet. En application de cette clause, ces terres ont été louées, à titre précaire, à M. Duzellier de La Petite Moussière, après appel de candidatures par la SAFER.

Depuis l'acquisition, des réunions avec la Direction Départementale de l'Equipement sont intervenues et avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Allier pour construire le projet de lotissement. Les cinq lignes directrices sont les suivantes :

1. Réaliser un programme qui :
- intégrera le lotissement dans le paysage, la continuité du bourg et dans l'architecture générale,
- prendra en considération les contraintes liées aux courbes naturelles du terrain et profitera de la pente pour encaisser les maisons qui auraient plusieurs niveaux,
- prolongera la trame du bourg notamment en reliant le lotissement aux équipements existants en contrebas du terrain
- tiendra compte de la valeur historique du bourg en particulier dans les volumes et les matériaux proposés par les candidats à la construction,

2. Lancer un appel d'offre, une commande ou un appel à candidature pour une étude de faisabilité auprès d'une équipe de maîtrise d'œuvre qui devra prendre en compte le programme, suivre un cahier des charges prévoyant 2 scénarios possibles d'organisation des parcelles avec les implantations du bâti, du végétal et de la voirie, avec leur évolution dans le temps, établir des documents graphiques permettant de visualiser les constructions,

3. Faire la demande de certificat d'urbanisme,

4. Etablir le projet définitif de cahier des charges du lotissement et des constructions à partir des options retenues après étude de faisabilité,

5. Faire la demande de permis de lotir.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

La phase 1 a été exécutée au cours du 1er trimestre 2006 par la Direction Départementale de l'Equipement.
La phase 2 a vu la réalisation de l'appel d'offre auprès de 3 cabinets d'architectes vichyssois. Le conseil municipal a retenu le cabinet d'architecture GREEN CONCEPT, Mrs HEBRARD et NICOLAON.

Le parc éolien bientôt installé sur la Ligue ?

On en est peut-être pas encore là mais les choses avancent. Le permis de construire relatif au projet déjà décrit dans le précédent bulletin a été déposé dans les mairies concernées. Depuis Avril 2006, les services de la DDE s'affairent pour instruire le projet de 8 éoliennes reparties sur les communes de Saint Clément (2 machines), Laprugne (4 machines) et Ferrières sur Sichon (2 machines).

Les premiers retours de l'administration apparaissent positifs. Rappelons qu'Erelis, la société qui porte le projet, a réalisé pendant près de quatre ans, des études poussées sur les différents thèmes pouvant impacter l'environnement d'un projet éolien. Ces études ont permis de définir un projet respectant l'ensemble des critères principaux d'un projet éolien : limitation de l'impact environnemental, recherche d'une composition paysagère aérée, restriction de l'impact sonore par rapport aux habitations les plus proches...

Après cette période d'analyse de l'ensemble des services de l'état, préfecture comprise, qui épluche et analyse l'ensemble des données du projet, le feu vert pourrait être donné d'ici à la fin de l'année 2006 et les éoliennes installées à partir de 2008.

Pour s'informer plus précisément sur les tenants et les aboutissants de ce projet, les personnes intéressées peuvent directement consulter la mairie ou le bureau d'études qui travaille sur ce projet.

Chiffres clé du projet éolien du chemin de la Ligue :

Maitre d'ouvrage délégué : Erelis, 12 rue Paul Cezanne 69 330 Meyzieu
Nombre d'éoliennes : 8
Puissance installée : Entre 16 et 20 MW
Energie produite : 42 GWh par an (équivalent à la consommation de 30 000 personnes environ)
Investissement : 25 M€
Rejet de CO2 évité (par rapport à une centrale au gaz naturel) : 50 000 tonnes par an
Durée de vie : 25 ans
Connexion réseau EDF: 5 km par la route, câble souterrain de 20 kV au poste du Limousat (42)
Connexion des éoliennes entre elles : câble souterrain de 20 kV

NOUVEAUX HORAIRES DE DÉPART DU COURRIER

Par courrier du 30 janvier 2006, le Directeur du Groupement Courrier Sud Allier nous informait que le courrier déposé au bureau de poste de Ferrières serait relevé par le facteur à 12 heures au lieu de 15 heures 45 à compter du 1er mars 2006.

Pour argumenter, ce changement, il invoquait les évolutions de la réglementation nationale et européenne, touchant à la sécurité des transports, abaissement de la vitesse des camions, transport aérien, etc....

Il faut savoir que le courrier part du bureau de poste de Ferrières à 12 heures et attend au Mayet le départ de la levée de la collecte regroupant les autres bureaux de poste dont les horaires restent inchangés. Les raisons invoquées dans ce courrier sont d'ordre général et s'appliquent à l'ensemble du territoire mais ne concernent pas directement notre bureau.

Il n'est pas acceptable, en effet, que sous prétexte d'améliorer le service général, la poste réduise la qualité de celui qu'elle doit à nos habitants.

Les élus locaux, regrettent que les directeurs de groupement, chargés d'assurer l'information préalable sur les modalités de fonctionnement des bureaux de poste pratiquent peu la concertation et prennent insuffisamment en considération leurs demandes.

Depuis 1999, il a été mis en place, dans chaque département, et sous la présidence d'un élu, des commissions départementales de présence postale territoriales afin de disposer d'un lieu de dialogue. Il est dit qu'aucune évolution ne doit se réaliser sans concertation préliminaire et ne doit déboucher sur une dégradation du service rendu aux usagers. Une question se pose : « à quoi servent réellement ses conseils locaux de présence postale ? »

Lors d'une assemblée générale de la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise, Monsieur Le Maire a demandé qu'une délibération soit prise pour s'opposer à cette modification, les élus communautaires ont délibéré à l'unanimité. Le Conseil Municipal a aussi débattu avec les mêmes motivations.

Nous avons alerté les élus (parlementaire, sénateur, député, conseiller général) et les services de l'Etat sont intervenus mais leurs interventions sont restées sans résultats, la Poste restant fixée sur sa décision.

Les élus locaux défendent les services existants sur leur commune mais ils ne sont guère entendus.

DEGRADATIONS ET VANDALISME

Depuis plusieurs mois, divers actes de malveillance ont été commis dans notre commune.

Les actes de malveillance sont pour la plupart réalisés tard dans la soirée.

Les faits de cette petite délinquance sont relativement nombreux :

- dégradations sur le domaine public
- violation de domicile dans des maisons inhabitées ou garage la plupart des actes se commettent dans le périmètre du square, du théâtre des Masques et aux abords de la mairie.
- des feux ont été allumés sous les voûtes de la Mairie près du bief, à cet endroit, on trouve des bouteilles de bière, des bris de chéneaux qui ont été cassés et transportés.
- Le week-end du 10 et 11 juin, plusieurs vitres ont été cassées sur les bâtiments communaux (anciens appartements vacants dans la cour du Théâtre), il est sûr que se sont des actes volontaires puisqu'un morceau de bois est resté accroché à une fenêtre.

A l'heure actuelle, aucune plainte n'a été déposée pour ne pas ennuyer les familles de ces petits garnements. Certains parents seraient surpris de découvrir les agissements de leurs enfants. Il est difficile d'identifier le ou les auteurs des faits de vandalisme parmi un groupe de jeunes. La plupart sont « spectateurs » des actes répréhensibles commis par 2 ou 3 d'entre eux.

Le constat de la municipalité :

- nettoyage des lieux de « squat » (bouteilles cassées, détritus divers) et réparation.

Il est indispensable que les parents s'inquiètent des activités nocturnes de leurs enfants avant qu'un incident grave n'arrive.

Le droit au sommeil, le respect des bâtiments communaux sont des revendications légitimes sans parler du gâchis financier pour réparer tous ces actes de vandalisme qui sont à la charge du contribuable.

Nous voyons que notre commune n'est pas exempte des ces actes délictueux, stupides ou méchants qui nuisent à la qualité de la vie. Nous devons réagir dès leur apparition pour éviter que ne s'installe une spirale.

INFOS PRATIQUES

INSCRIPTION ELECTORALE POUR L'ANNÉE 2007

En 2007, Elections Présidentielles les dimanches 22 avril et 6 mai 2007(date officielle).
Elections Législatives prévues le dimanche 3 juin, ou 10 juin, ou 17 juin 2007.

Pour participer aux élections inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre 2006.

Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans avant le 28 février 2007 sont inscrits d'office. Toutefois, si vous n'avez pas reçu de courrier de confirmation, n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

En 2007, nous procéderons à la refonte de la liste électorale et par la suite chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale.

PASSEPORT ÉLECTRONIQUE ET CARTE D'IDENTITÉ

A compter du 10/05/2006, les demandes de passeport doivent respecter les nouvelles normes définies par le décret du 30/12/2005. En plus de la zone de lecture optique, le passeport électronique comportera une puce qui intégrera les mêmes informations que celles qui figurent sur la page 2 du passeport, ainsi que la photographie de son titulaire qui sera numérisée en Sous-Préfecture.

Pour la constitution du dossier, il est important de noter que deux pièces essentielles doivent désormais être fournies :

- La copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur, ou à défaut la copie intégrale de son acte de mariage. L'extrait d'acte de naissance et la copie du livret de famille ne sont plus acceptés.
- Deux photos du visage du demandeur, ces photos obéissent désormais à des normes strictes ; les photographes professionnels ont été informés de ces nouvelles normes par leurs syndicats.

A noter : les enfants mineurs ne pourront plus être portés sur les passeports électroniques des parents. Ils devront être titulaires de leur propre passeport, quel que soit leur âge.

Enfin, le passeport électronique n'est exigé que pour se rendre aux Etats-Unis, les passeports en cours de validité demeurent valables pour les autres pays.

Le délai d'obtention est d'environ de 6 à 7 semaines. « *N'attendez pas le dernier moment pour déposer votre demande* »

Pour les cartes nationales d'identité, les photos d'identité répondent aux mêmes normes que celles des passeports électroniques. (A titre d'exemple pour une demande, les photos ont rejetées trois fois par la Sous-Préfecture.). Le délai d'obtention est de plus en plus long 6 à 7 semaines.

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire pour :

- tous les français et françaises dès leur 16ème anniversaire (et seulement à compter de cette date), et avant la fin du 3ème mois suivant ;
- toutes les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans, avant la fin du mois suivant la naturalisation ;
- tous les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

La Mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement (à présenter pour les concours et examens, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

La date de collecte des objets encombrants est fixée au :

- jeudi 9 novembre 2006

Il est important de se faire inscrire, en Mairie, 8 jours au plus tard avant la date de passage mais rien n'empêche de le faire dès que vous connaissez le volume à enlever. Dresser une liste, la plus complète possible, car le SICTOM ne ramasse que ce qui lui est mentionné sur la liste. Tout ce qui peut se brûler n'est pas collecté (matelas, coussins, planches...).

La date de ramassage des épaves automobiles est fixée au :

- jeudi 9 novembre 2006
-

Ce programme d'enlèvement des épaves automobiles ne concerne que les véhicules automobiles des particuliers, ce qui exclut les caravanes, les véhicules de transport en commun et les engins agricoles.

Il est nécessaire de se rendre à la Mairie 3 jours au moins avant la date de ramassage afin de remplir tous documents utiles et apporter la carte grise.

INFLUENZA AVIAIRE

- l'obligation de confinement des volailles et oiseaux est levée : cependant même si le confinement n'est plus obligatoire, pour éviter les contacts entre les oiseaux domestiques et sauvages, l'alimentation et l'abreuvement doivent se faire sous abri et il est interdit d'utiliser les eaux de surface pour abreuver les oiseaux ou nettoyer les bâtiments d'élevage ;

- les rassemblements de volailles et d'oiseaux sont de nouveaux autorisés (expositions, concours, foires, marchés...).

UNE NOUVELLE ENVELOPPE DE FERRIERES

A partir du 15 juillet une enveloppe timbrée représentant le village de Ferrières, d'après un tableau d'Elisabeth BRACCO, sera en vente au bureau de Poste, à l'unité, par lot de 10 ou de 100.

Le but est de faire connaître notre commune par vos envois de courrier aux quatre coins de France et même à l'étranger.

URBANISME

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

N° d'ordre	Demandeurs	Objet	Décision
2006/1	LAZZERINI Jean Luc	Garage	Accordé
2006/2	LAZZERINI Jean Luc	Extension habitation	Irrecevable
2006/3	Consorts BARGE	Crépis cheminée	Irrecevable
2006/4	DIOT Michel	Maison individuelle	Accordé
2006/5	LAZZERINI Fabrice	Maison individuelle	Accordé
2006/6	Société du Parc Eolien Du chemin de la Ligue	2 Eoliennes	En cours d'instruction
2006/7	LAZZERINI Jean Luc	Extension habitation	En cours d'instruction
2006/8	DUZELLIER Emmanuel	Extension stabulation	En cours d'instruction
2006/9	PROST Daniel	Stabulation	En cours d'instruction
2006/10	DIOT Claude	Garage	Accordé

FERRIERES SUR SICHON

A LOUER GÎTE

Lieu dit « ORLEANS »

3 Chambres avec 1 lit de 2 personnes + 1 chambre avec 1 lit de 2 personnes et 1 lit de 1 personne
Cuisine équipée : four – micro-onde – lave vaisselle – lave linge – frigo – congélateur – petit électroménager
Salle à manger 12 personnes – salon – cheminée – mezzanine
Chauffage
2 Salles d'eau – 3 WC

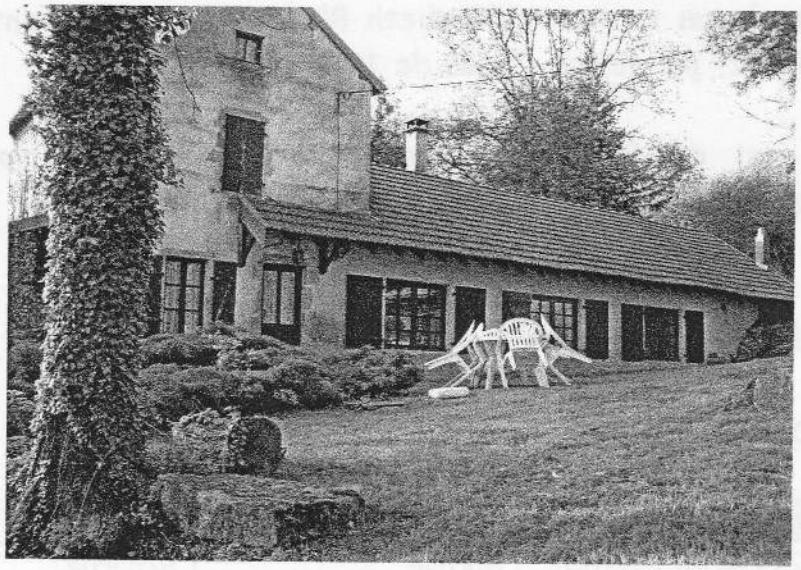

S'adresser au : 04.70.41.12.89 ou 04.70.41.14.14 ou 04.70.41.11.68

Le mot de l'école

L'année se termine... Beaucoup de départs cette année. Heureusement ils sont compensés par des arrivées en maternelle . L'effectif semble donc rester stable.

Le bon fonctionnement de la garderie permet de maintenir nos classes.

L'équipe enseignante change puisque Mme Wilhem prendra en charge la classe du cycle 3 l'année prochaine.

De nombreuses activités cette année encore ont pu être réalisées: séances piscine pour tout le monde, canoé pour les plus grands et classe de mer pour les CP-CE1 ont agrémenté le programme scolaire. Je n'en dirai pas plus et je laisse la parole aux enfants.

En attendant de retrouver une "nouvelle " école au mois de septembre toute l'équipe de l'école se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Rentrée des classes: lundi 28 août

G. Perruche

1 juillet 2006 fête de l'école

La classe de mer

On est parti avec l'école de Molles à Fouras pendant 5 jours. Cette semaine était super. On a visité l'aquarium de la Rochelle, on a fait un concours de château de sable, on a appris beaucoup de choses sur les animaux marins. Nous avons même fait une chasse au trésor sur l'île d'Aix. On a vu fort Boyard et on s'est baigné. On dormait dans un centre (4 ou 5 élèves par chambre).Le voyage nous a permis de connaître et de s'amuser avec les copains de Molles. On pourra peut être recommencer...

CP, CE1

Petit mot de la fin...

On a eu des frites.
On a bu la tasse.
Pourtant, on n'était pas à la cantine.

On s'est bien amusé.
On a adoré le toboggan.
Pourtant, on n'était pas au jardin d'enfants.

On a sauté, plongé, nagé;
Mais oui, vous avez compris.
Merci de nous avoir emmenés à la
PISCINE

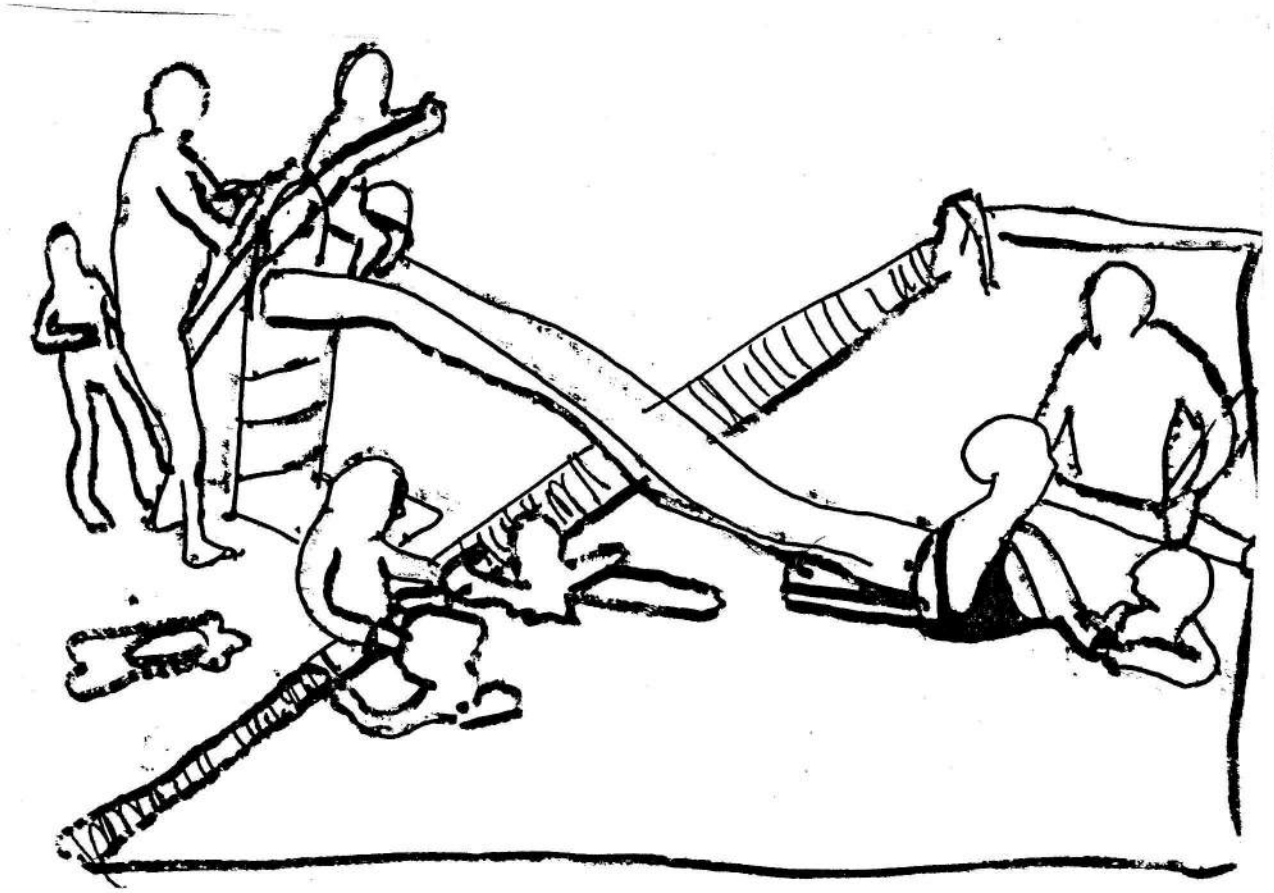

Allons enfants du moulin... !

Le maître-meunier Dubizet doit être heureux d'entendre la roue qui frappe comme un cœur, les pignons de bois qui se frottent les dents... de voir les courroies qui caressent les poulies après tant d'années de sommeil.

Notre bon vieux moulin du bourg de Ferrières est en voie de réhabilitation grâce aux efforts de nombreux Farrérauds .

A ce jour la roue, les écluses, la sécurité des éléments en mouvement sont terminées.

A l'intérieur, les travaux avancent également bon train :

- la réfection du plancher du dernier étage est presque achevé,
- celui du premier pratiquement sécurisé,
- le rez-de-chaussée aura droit aux soins qu'il mérite durant le mois de juillet (réfection de la poêle, remise en place des différentes courroies, grand nettoyage de toutes les pièces de bois et rénovation des sols).

Les compagnons du moulin espèrent que le moulin de Ferrières sera en état d'être visité pour la fête et que petits et grands apprécieront la conservation et la restauration de leur patrimoine.

La machinerie est pratiquement complète, mais il nous manque à ce jour l'axe qui permet de brasser l'huile dans la poêle et un bac en fonte pour presser cette dernière. Nous faisons appel aux fins limiers Farrérauds qui pourraient nous les procurer.

Nous sommes également à la recherche de tous documents (photos, cartes postales, écrits, ...) qui pourraient éclairer l'histoire du moulin de Ferrières.

Les compagnons du moulin.

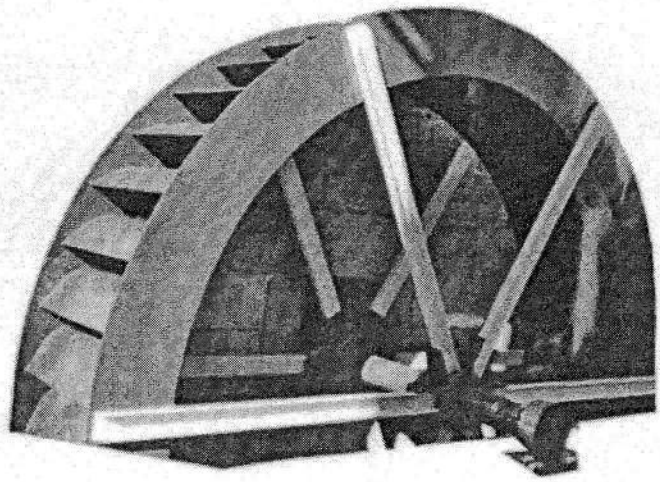

A L'A.S.F.

En cette année de Coupe du Monde si importante pour les professionnels, la saison du football amateur est pour ainsi dire terminée, du moins dans le domaine sportif.
Notre petit club n'échappe pas à la règle et prépare son assemblée générale qui clôturera cette saison très loin des fastes du Mondial.

Le bilan sportif est mitigé, l'équipe A termine 6ème en élite et sans les blessures de plusieurs joueurs, elle aurait sans doute fini dans le tiercé de tête. Quant à l'équipe B elle est reléguée en 2ème division au terme d'une saison totalement ratée. Là aussi, les indisponibilités ont certainement nui à l' équipe mais on déplore surtout le manque de motivation et d'assiduité aux entraînements. Il est bon de rappeler que signer une licence signifie s'engager auprès de son club et par conséquent remplir certaines obligations.

Pour ce qui est des manifestations, le concours de belote a connu son succès habituel avec 54 doublettes malgré la très faible participation des joueurs. Le tournoi de sixte avec 46 équipes engagées a approché les records d'antan. En effet, il faut remonter très loin pour trouver une telle affluence de joueurs et de spectateurs un jeudi d'ascension au stade. De plus les matches se sont déroulés dans un très bon état d'esprit sportif et il n'a pas plu ! .....
Le samedi 27mai, l' ASF a organisé au profit de l'association « Solidarité Enfants d'Asie » un après-midi football avec un match de benjamins, un match de vétérans puis une rencontre séniors, suivis d'un repas.
L'intégralité de la recette soit 537.00 € a été remise à Mr et Mme PAPUT membres de l'association.

L'ASF tient à remercier les joueurs et dirigeants qui ont vendu les tickets de la « tombola de Printemps » et nos deux jeunes arbitres qui ont permis au club de se mettre en règle avec le statut de l'arbitrage.

La reprise de l'entraînement est fixée au dimanche 06 Août à 10H00.
Le concours de pétanque aura lieu le samedi 12 Août à partir de 14H00 au stade.

Toutes les personnes intéressées par le football et désirant s'investir à l'ASF seront les bienvenues. Elles peuvent prendre contact avec le Président ou le Secrétaire.

La trêve plus longue qu'habituellement permettra de bien profiter des vacances et d'aborder la prochaine saison avec ambition et motivation. La crise du bénévolat touchant d'abord les zones à faible population, il est important que chacun apporte sa pierre à l'ASF pour qu'elle soit solide et permette d'animer encore longtemps le stade Stanislas de Champeaux les dimanches après-midi.

LA SEQUENCE SOUVENIR....
SOUVENIR .....

DEBOUT DE GAUCHE A DROITE : Yves BENOIT – Bernard LAURENT – Gabriel BECOUZE – Frédéric MOULINOUX – Jean-Marc CORRE – Patrick ROMANET
ACCROUPIS DE GAUCHE A DROITE : Pascal THEVENET – Jacky FRADIN – Pierre FRADIN – Jean-Luc RIBOULET -

P. BASMAISON

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres du bureau qui m'entourent et tous les parents qui nous soutiennent lors des manifestations que nous organisons tout au long de l'année.

En 2006, nous avons organisé un concours de belote fin janvier où 42 doublettes ont pu s'affronter de façon amicale, bien sûr. Pendant ce temps, quelques mamans encadraient les enfants lors d'un atelier récréatif dans la salle du caté.
Puis, courant mars, le traditionnel défilé carnaval et sa distribution de beignets ... et de confettis, suivi d'un petit goûter à la salle des fêtes.

Grâce à ces manifestations (soirée dansante, concours de belote), aux cotisations des parents (32 sur 36 familles) et aux subventions des 3 mairies et du conseil général, nous pouvons financer les projets des enseignants et les sorties des enfants.

Les maternelles de Melle BARTASSOT ont pu bénéficier de 3 séances à la piscine de Lapalisse courant juin, encore merci aux parents qui accompagnent

Les élèves de CP-CE1 sont partis en classe de mer à Fouras du 19 au 23 juin.

Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont passé la journée du 26 juin à Charroux pour une découverte de la ville suivie d'une ballade en canoë-kayak sur la Sioule, là aussi merci aux parents qui encadrent.

Les élèves du CP au CM2 ont, eux aussi, bénéficié de 10 séances de piscine à Lapalisse.

Et pour terminer l'année, notre fête de l'école aura lieu à l'école le samedi 1er juillet avec un spectacles des enfants préparé avec leurs enseignants, une exposition de leurs travaux et un méchoui le soir.

BONNES VACANCES A TOUS

RENDEZ VOUS A LA RENTREE

LA GAULE MONTAGNARDE

En cette année 2006, la saison de pêche, qui s'est ouverte le samedi 11 mars et se terminera le dimanche 17 septembre, a connu une météo clémente, favorable pour que les pêcheurs aient envie de taquiner la truite en toute tranquillité. Un apport de 100 kg de belles « Fario » avait été fait quelques semaines avant l'ouverture, permettant aux nouveaux pêcheurs qui viennent chaque année sur nos rivières d'être satisfaits en se mettant à la découverte de la truite.

Donc à l'ouverture, 100 kg de truites ont été déversés sur le territoire de la société soit sur les communes de La Guillermie, Lavoine et Ferrières et, le 22 mai dernier, ce sont pas moins de 6000 alevins qui ont rejoint nos rivières.

Ces apports ont pu être réalisés grâce à la présence de la pisciculture fédérale du Moulin Piat qui, hélas semble avoir actuellement de graves problèmes de fonctionnement.
Que deviendra-t-elle ? Sera-t-elle fermée, ce qui ne serait pas à souhaiter pour les pêcheurs ou sera-t-elle reprise par un particulier ?
Cet élevage, vieux de plusieurs de plusieurs années dans cet endroit, a, jusqu'à présent, donné toutes satisfactions aux pêcheurs et plus spécialement à la société de Ferrières. L'avenir nous dira ce qu'il en retournera...

La fête de la pêche à Ferrières, aura lieu, cette année, le samedi 19 août au plan d'eau du Galizan, à partir de 10 heures. Il faut souhaiter que la météo et la température de l'eau permettront son bon déroulement et tout sera mis en œuvre pour que vous puissiez passer une agréable journée au bord de l'eau. Si tout marche bien, un petit concours amical sera organisé l'après-midi.

Rendez-vous donc à tous pour le samedi 19 août au GALIZAN.

A. COGNET

LE COMITE DES FETES

Le dimanche 9 juillet, Ferrières va accueillir « la Madeleine Aventure ».
Cette manifestation permet à tout public de participer à plusieurs sports quelque soit l'âge, le niveau et l'attente de chaque participant.
L'ensemble de ces activités se déroulera principalement sur le site des Monts de la Madeleine dont la principale sera une course d'une durée de 4h30 à 6h en non stop avec assistance. La distance prévue est de 60 à 70 km. Le parcours est effectué en orientation en suivi d'itinéraires ou balisé sur cartes CO et cartes IGN. (Course à pied, VTT, Run and Bike, tyrolienne, descente en rappel.).
Ce « raid aventure » est organisé par le Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique (SMAT) et l'association le Vernet Sport et Nature.
Le comité des fêtes aura pour mission de restaurer ces athlètes.

Cette année la brocante aura lieu le dimanche 30 juillet.
De nouveau, il y aura la confection du saucisson cuit à la machine à vapeur. Au cours de l'après-midi divers groupes de musiques animeront les rues de Ferrières. En soirée, le comité des fêtes servira sa traditionnelle soupe aux choux au cours de laquelle vous pourrez danser avec un orchestre réputé.

Il y aura également la fête de la St Fiacre, le dimanche 27 août. Cette journée débutera par la célébration de la messe qui sera animée par la fanfare de lapalisse.
Par la suite, vous pourrez assister à un défilé de voitures anciennes qui sillonneront les rues de Ferrières.
Tout au long de l'après-midi, vous admirerez un défilé de chars fleuris accompagnés de musique.

Nous espérons réunir bon nombre de Farrérauds pour ces diverses manifestations et comptons sur vous pour en faire la publicité.

Bonnes vacances à tous.

Le Président
Daniel BASMAISON

ASSOCIATION FERRIERES DEMAIN

RALLYE PROMENADE DANS LA REGION VOISINE

C'est par un beau temps ensoleillé, le dimanche 18 juin, que les 37 concurrents du 5ème rallye promenade, répartis en 11 voitures se sont retrouvés pour découvrir, dans le département de la Loire, les communes des Bois Noirs et une partie du canton de Noirétable.

Pour faire diversion au départ, il était proposé une charade pour trouver la première destination (Col du Beau Louis), un problème de Sudoku à rendre en fin de matinée et le texte de l'appel du 18 juin 1940, amputé de quelques mots, à compléter pour la fin de la journée. En cours de route, le parking de la carrière du Gour Saillant était propice pour réaliser un parcours de slalom avec un cerceau, histoire de dégourdir les jambes.

La 2ème étape permettait aux concurrents d'aller à Saint-Priest-la-Prugne en passant par une route inhabituelle puisqu'elle passait par Calinon dont les charmes étaient à visiter à pied. Quelques questions faisaient parcourir le haut du bourg minier avant de rendre le questionnaire à la gare.

La dernière étape de la matinée conduisait tout le monde vers la cascade de Bout avant de les mener dans la plus jeune commune du département de la Loire - Chausseterre - non sans les avoir fait gravir le col de Saint-Thomas par une route du réseau communal.

Le pique-nique s'est déroulé autour du plan d'eau de Chausseterre dans un cadre très champêtre. Le curieux stade de football a été le théâtre d'une partie de golf avec un ballon et une jambe en guise de balle et de canne pour un parcours à faire sous le par, si possible.

La 4ème étape emmenait les participants à Les Salles par une route verte et boisée peu coutumière. Il valait mieux connaître les autoroutes dans ce village investi par une zone pavillonnaire d'une société gestionnaire bien connue dans le sud du pays et dont les taxes versées ont certainement contribué à magnifiquement restaurer la petite église.

La 5ème étape conduisait le rallye à Cervières, par la route des balcons. L'originalité de ce village, haut perché sur son promontoire, son histoire riche et variée étaient une aubaine pour notre manifestation. De plus la Maison des Grenadières faisait découvrir le métier spécifique du canton de Noirétable qui permettait aux femmes de contribuer aux besoins du ménage tout en restant au domicile.

Le chef lieu de canton constituait le terme de la promenade. La découverte de la petite ville ne manque pas d'apporter son lot de surprises avec sa spécialité de la cristille, son casino tout neuf, son cadran solaire analemmatique, son lycée avec une formation forestière unique, sa petite gare, et sa toute nouvelle salle près de la mairie consacrée à l'histoire locale aimablement laissée ouverte par le maire de la cité à notre intention.

Déjà, il était 18 h et temps de rentrer pour récompenser tous les participants à cette escapade de moins de 90 km, autour du verre de l'amitié, précédant le buffet de clôture proposé par Mylène à l'auberge du Sichon.
C'est l'équipage formé par Marie-France et Michel qui restera au premier rang du palmarès de ce rallye qui rassemblait des jeunes de 5 à 77 ans.

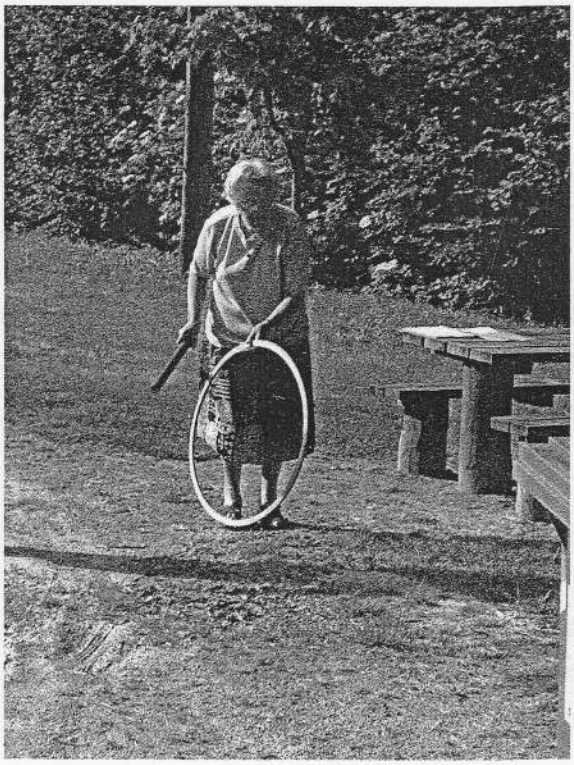

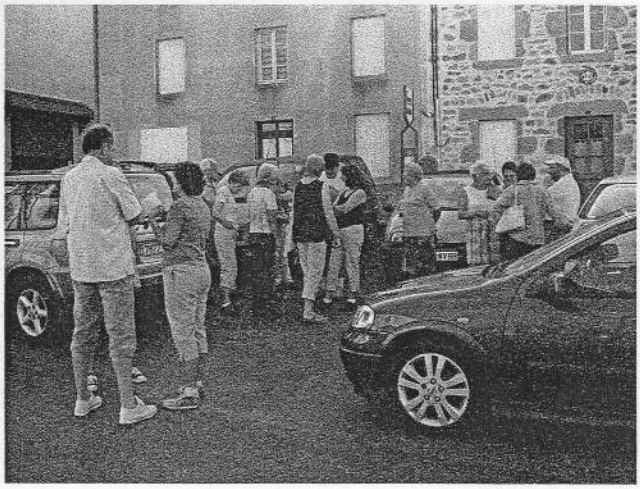

LES SAPEURS POMPIERS

Au début du mois de juin, nous avons reçu la visite du nouveau Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours : Mr FERLAY Laurent ainsi que le Commandant du groupement Sud : Le commandant PIGNAUD Frédéric. Ils ont pu constater que notre effectif était motivé et complémentaire malgré les différences d'âge.

Le commandant a également souligné notre sérieux et notre professionnalisme durant les interventions et les manœuvres.

Recrutement

Nous sommes à la recherche de personnes désirant s'investir dans le monde des Sapeurs-Pompiers, de préférence des personnes ayant des disponibilités en journée. Nous vous rappelons qu'il est possible de devenir sapeur pompier à partir de 16 ans.

Jeunes Sapeurs Pompiers

Une seconde section locale de jeunes sapeurs pompiers va être constituée par la Compagnie de la Montagne Bourbonnaise qui se compose des centres de secours du Mayet de Montagne, d'Arfeuilles, de Laprugne et de Ferrières.

Le but de cette section est :

- De former les jeunes de 10 à 13 ans au métier de sapeurs pompier afin de promouvoir le recrutement de sapeurs pompiers.
- Développer l'esprit civique et le sens du dévouement.
- Préparer les élèves au brevet national de cadet de sapeur pompier.
- De pratiquer le sport.

Une réunion d'information aura lieu le vendredi 21 juillet 2006, au Centre de Secours du Mayet de Montagne à 20h00.

Pour plus de renseignements contactez :

- Mr BENOIT Dominique : 04 70 41 10 04
- Mr LAURENT Frédéric : 04 70 41 11 91

La vie de l'amicale

Nous vous annonçons la naissance de Hugo LAFAYE, fils de Nicolas notre chef de centre. Nous félicitons le papa et la maman, nous leur souhaitons tous nos voeux de bonheur.

Voici le récapitulatif de nos manifestations qui vont se dérouler tout au long de cette fin d'année.

Cela commence par le feu d'artifice qui va avoir lieu le ***samedi 8 juillet 2006, à partir de 22h30 au stade municipal.***

Puis arrive le concours de pétanque qui lui aura lieu ***le samedi 22 juillet 2006 à partir de 14H00 à la caserne***. Cette manifestation attire toujours un flot de participants de plus en plus nombreux. Tous viennent, dans le même esprit de bonne camaraderie, tenter leur chance.

Les prix sont les suivants : 1er prix : un ensemble salon de jardin (pour 4 personnes).
2ème prix : un service à raclette.
3ème prix : un mini four.
4ème prix : un service à fondue.

Un lot à chaque participant pour 10 euros par doublette.

Et se termine avec « la revue de cheminée ».
Que veulent dire ces mots ? Seuls les plus anciens connaissent la définition sans s'être posé la question un jour.

Tous nos vétérans (membres sapeur pompier à la retraite) vous diraient la même chose si vous leur posiez la question. A leur époque, il n'existait pas une maison sans cheminée et c'était autour de celle-ci que les habitants accueillaient les Sapeurs-Pompiers qui leurs proposaient le calendrier de la nouvelle année.

Cette année encore, nous vous remercions de votre générosité et votre accueil chaleureux.

Le mot de la fin

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers de Ferrières sur Sichon, vous souhaite de bonnes vacances.

LAURENT.F

TIR A LA CORDE 2006

Cette année les entraînements du tir à la corde ont commencé plus tôt et il ne faisait pas chaud, fin mai, pieds nus sur le stade de Ferrières. La cause de cette avance est due au tournage du jeu télévisé « La Carte aux Trésors » qui a pour sujet une épreuve des Grands Jeux de la Montagne Bourbonnaise. Les tireurs à la corde ont donc participé au tournage qui a eu lieu à Ferrières et à La Chapelle et vous donnent rendez-vous le mardi 1 août sur FR3 pour voir des visages connus.

Le Championnat d'Allier se déroulera cette année à Beaulon où trois équipes de Ferrières seront engagées, l'équipe 1 ira peut-être conquérir son septième titre malgré la concurrence de plus en plus rude de l'ensemble des autres équipes qui se liguent pour mettre en échec les équipes de Ferrières. Mais consolons nous si nos équipes commencent à agacer sur le terrain, elles sont très appréciées des communes organisatrices par leur fréquentation aux buvettes, repas de midi et du soir et aussi au bal qui clôture le championnat.

Les Grands Jeux de la montagne auront lieu à La Chapelle et espérons que la publicité de la Carte aux Trésors soit l'occasion d'un millésime exceptionnel, que les visiteurs seront nombreux pour le déroulement des épreuves mais aussi le soir pour la dégustation d'un bœuf à la broche.

En souhaitant rencontrer beaucoup de Farrérauds lors de ces deux manifestations :

le 6 août pour les Grands Jeux et le 13 août pour le Championnat d'Allier de tir à la corde à Beaulon (un car sera prévu pour ce déplacement)

En attendant bonnes vacances à tous.

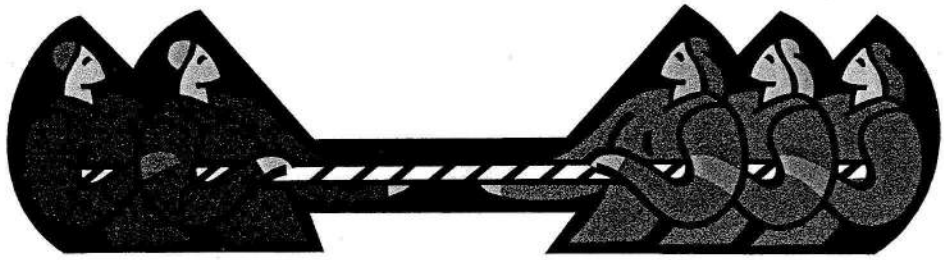

ANIMATIONS DU SECOND SEMESTRE

Pour ne pas fermer ses portes, le « *Théâtre des Masques* », joyau de diffusion culturelle en Montagne Bourbonnaise, touché de plein fouet par les vicissitudes financières que chacun connaît en ces temps difficiles, a été cédé à la municipalité, qui dans sa grande sagesse, en a laissé la gestion à l'association FERRIERES DEMAIN. Ce changement ne modifiera aucunement la vie culturelle.

LE CINEMA

Il conservera une part prépondérante et proposera, comme toujours, un choix de films récents et de qualité. Nous avons conscience que la ville phare, toute proche, avec ses salles modernes est un pôle d'attraction, mais nous devons comprendre que seule une fréquentation régulière permettra de conserver un privilège unique dans le canton ;

LE THEATRE

Il aura la part belle cette saison avec :

- le dimanche 17 septembre à 14 h 30, la troupe « Les Trois Lisses », créée en 2003, qui proposera un ensemble de saynètes de qualité,
- le samedi 21 octobre à 20 h 30, le retour dans nos murs de la troupe de « La Comédie des Célestins » qui fut créée en 1999, fut pensionnaire durant 4 années du théâtre de l'Elysée Palace à Vichy et, à la suite de la fermeture de ce lieu, a dû se reconvertir et mettre en place une tournée régionale dans les casinos et les théâtres municipaux. Elle proposera « Tromper n'est pas jouer », un vaudeville de Patrick Cargill, où les quiproquos et les scènes farfelues transportent les spectateurs.

UNE CONFERENCE

Le samedi 11 novembre à 15 h, une conférence de circonstance nous plongera dans les méandres politico-judiciaires de la guerre de 1914. Elle ne pourra nous laisser indifférents et nous fera prendre conscience, preuves à l'appui, de la douloureuse histoire des « **Fusillés de Vingré** ». Les circonstances de cette affaire, les raisons invoquées, la réhabilitation seront évoquées pour un véritable devoir de mémoire qui laisse les auditeurs avec un énorme sentiment d'injustice.
Le propos de Gastier BOISSIERE, en 1934, reste d'actualité : « Née sous le signe de la peur et de l'hystérie collective, la guerre ne peut s'épanouir que dans le désordre et l'injustice ».

Enfin, « FERRIERES EN FETE » aura encore lieu le premier samedi de décembre et proposera le marché de Noël à la salle des fêtes et une animation au théâtre.
Nous vous recommandons aussi une TOMBOLA qui débutera prochainement.

ASSOCIATION FERRIERES DEMAIN

L'ACCUEIL A LA MAISON DE LA VALLEE DU SICHON

Après avoir assuré sa mission d'agent accueil au sein de l'Association FERRIERES DEMAIN pendant 14 mois, **Maria SUDRE** a terminé son contrat à durée déterminée le 24 juin. Elle a trouvé du travail en intérim et nous espérons qu'un débouché professionnel plus concret interviendra pour elle.

Elle est remplacée par **Sandrine BUISSON**, domiciliée au Mayet-de-Montagne qui est employée en contrat d'avenir pour une période de 2 ans. Elle a pris son service le 26 juin et vient épauler **Marie-Jeanne LEGRAND** en contrat d'accompagnement à l'emploi qui se termine le 9 juillet.

Nous avions sollicités EQIP, le groupement d'employeurs auquel l'association adhère, pour trouver un remplaçant en contrat d'avenir qui présente les avantages d'être moins onéreux pour nous, de durer 2 ans et de développer une durée moyenne de travail hebdomadaire de 26 h en outre « annualisable », c'est-à-dire modulable suivant la saison. Les recherches ont été d'abord infructueuses puis interrompues car nous avons appris que le contrat de Mme LEGRAND, bien que d'une durée de 6 mois à 20 h hebdomadaires de travail, ne lui ouvrait pas droit aux indemnités de chômage.

Afin d'ouvrir ces droits, l'association a alors décidé de demander la prolongation pour 6 mois du contrat de cet agent d'accueil soit jusqu'au 9 janvier 2007. Eu égard à l'investissement mis par l'intéressée dans la réalisation de sa mission, cette décision a paru évidente sous réserve que l'association puisse faire face financièrement. L'analyse de la situation conduit à un optimisme qui doit rester prudent même si la population répond aux animations et aux sollicitations que mettra en place FERRIERES DEMAIN d'ici la fin de l'année 2006 et annoncées ci-après.

L'arrivée d'une personne dans le cadre d'un contrat d'avenir a permis d'augmenter l'amplitude des horaires d'ouverture durant la saison d'été. Ils sont ainsi fixés, pour la période s'étalant du :

26 juin au 1er octobre 2006,
de
8 h à 12 h tous les jours
et, en outre,
de 14 h à 17 h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

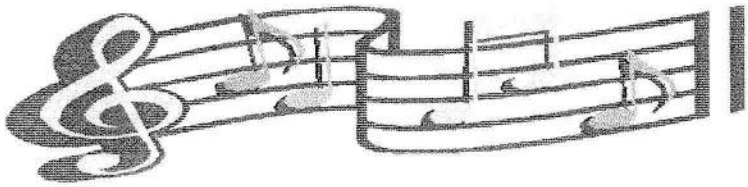

LES P'TITS MOZART

BONJOUR 2006

SAMEDI 21 JANVIER

« NA COUBRA PAS TRIA LES NOUX » soirée très conviviale agrémentée de chansons et d'histoires.
Merci à JEAN PAUL et MARCEL qui ont cassé les noix. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.
Un bémol concernant cette manifestation, malgré les portes fermées à clés, nous avons subi un vol de boissons, la veille et le lendemain de la soirée !!

SAMEDI 4 FEVRIER

Comme toutes les années nous avons fêté la Ste AGATHE avec de nouvelles AGATHINES venues du PUY de DÔME, de l'Isère et de Hollande . Marie Anne BONIN a été élue miss AGATHE 2006

SAMEDI 12 MAI

Les adhérents se sont réunis pour l'Assemblée Générale à la salle des fêtes.
L'année prochaine nous souhaiterons un » HAPPY BIRTHDAY » aux P'TITS MOZART, déjà 10 ans.

DIMANCHE 21 MAI

La Communauté Européenne de l'Accordéon a renouvelé les éliminatoires à FERRIERES.
Le public attentif et silencieux a apprécié la qualité musicale des candidats. La médaille du village a été attribuée à :
BASMAISON Marina qui a obtenu 96% des points BRAVO !!

CATEGORIE PIANO - INITIATION

RIAUX Hortense Premier Prix Coupe et 91% des points.

ORGUE - ELEMENTAIRE

CORRE Audrey Premier Prix Coupe et 93% des points
LE GUEN Louis Premier Prix Coupe et 91% des points.

MINIMES

BOSSON Alexis Premier Prix Coupe et 91% des points
COGNET Mathilde Premier Prix Coupe et 93% des points.

ACCORDEON - BAMBINOS

COGNET Elaine Premier Prix Médaille d'Or et 89% des points.

AMATEUR C	BASMAISON Marina Premier Prix Grande Distinction 96% des points et la Médaille du Village.
PROFESSIONNEL A	GAY Anne Premier Prix Coupe et 93% des points.
DUOS A	BASMAISON Marina et GAY Anne Premier Prix Coupe et 93%des points.

Félicitations à tous ces jeunes talents ainsi qu'à leur Professeur pour sa patience et sa compétence.

Ils vont préparer maintenant la Finale qui aura lieu le DIMANCHE 29 OCTOBRE à EPERNAY

Merci à Monsieur le Maire de sa présence lors de la remise des récompenses.
Après tout ce stress et ces émotions, le pot de l'amitié fut servi par Mesdames et Messieurs les Conseillers.

Merci à Augustin COGNET Correspondant de la MONTAGNE pour tous ses articles.

STAGE D'ETE du 10 au 14 JUILLET

L'Association propose un atelier de réalisation de spectacles pour enfants et adultes sur le thème de la Révolution. Le 14 JUILLET à 21 Heures, présentation du stage au THEATRE DES MASQUES.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

SAMEDI 25 NOVEMBRE — REPAS DANSANT soirée des CATHERINETTES

DIMANCHE 10 DECEMBRE — FETE DE NOEL OU DE ST NICOLAS

Pour terminer cette année « MERCI » à tous les bénévoles.

En attendant de vous retrouver pour de nouvelles aventures

NOUS VOUS SOUHAITONS DE BONNES VACANCES

Les P'tits Mozart

IL ETAIT UNE FOIS .....

LE SCIEUR DE LONG.....

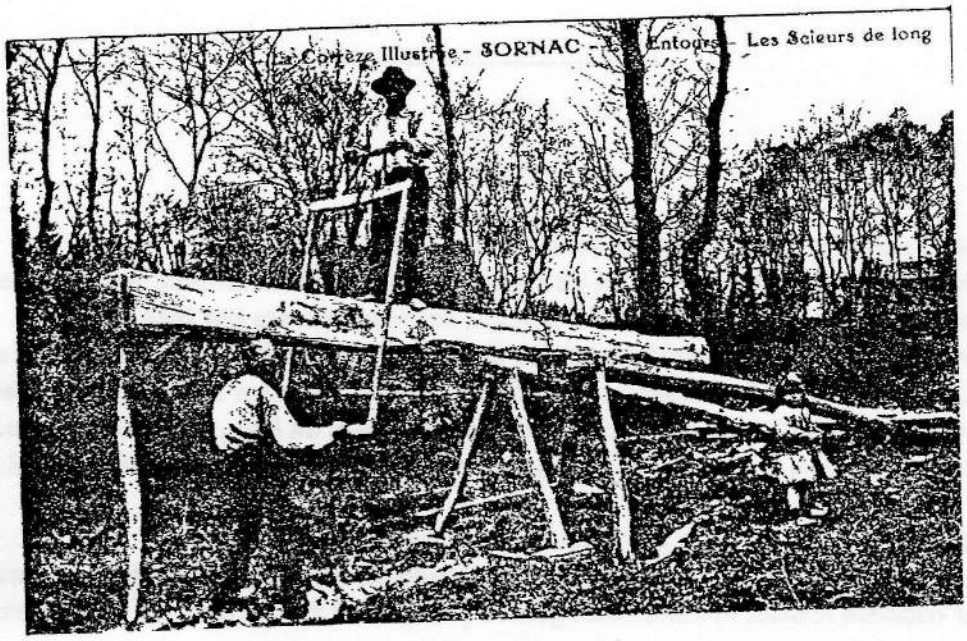

La profession de scieur de long est à ranger parmi les plus dures, les plus exigeantes de toutes celles exercées par l'homme, METIER A RISQUES, elle exigeait en permanence résistance physique, adresse tant manuelle que visuelle.
Travail qui ne tolérait aucune seconde d'inattention, de relâchement : une bille mal calée, un faux mouvement et c'est la chute et toutes ses conséquences pour les deux ouvriers. Conséquences souvent dramatiques, les deux hommes risquant d'être écrasés ou –au minimum- d'être amputés ou lourdement handicapés pour le restant de leurs jours.

Les bouches à nourrir étaient nombreuses à la ferme, l'argent manquait : c'est ce qui poussait les hommes à partir loin de chez eux(photo 1). Ils partaient par équipes paires de 6 à 10, certains n'avaient que 14 ans et partaient « apprendre le métier ». La route est longue : 30 à 40 Kms par jour, en travaillant le soir dans une ferme rencontrée pour gagner une soupe et un coin de paille pour dormir.

Leur destination

Région de Limoges (87), la Saintonge, le Val de Loire, les Bois Noirs (63-42-03). Mais, la plupart recherche les gros chantiers – argent oblige – dans les Landes et même l'Est de la France, en particulier les Vosges et le Jura. Ils rentreront – pas tous, hélàs ! – munis d'un certain pécule pour Noël et, pour les plus éloignés, au printemps. Parfois, un célibataire revient avec une femme, qui, malgré toutes ses qualités restera jusqu'à sa mort « l'Etrangère ».
Remarque : On se mariait déjà rarement d'un canton à l'autre alors, quelqu'un qui venait d'aussi loin faisait figure d'extra-terrestre !

Avant leur départ, les scieurs mettaient leurs affaires en ordre, en cas de non-retour : testament ou donation soit écrite soit orale devant témoins.

Saint Simon est leur patron.
On les reconnaît à leurs grands chapeaux noirs. Chapeaux qui les protègent non seulement du soleil et de la pluie, mais aussi de la sciure. Il sert aussi, plié sur l'épaule, de coussin pour porter les billes de bois.

Au travail !

Tout d'abord, intervient l'équarisseur (il fallait au moins 3 ans d'apprentissage).
Il utilise la hache à dégrossir, l'herminette et le col de cygne, au large taillant arrondi, à deux biseaux.
Le taillant, d'une bonne trentaine de cm enlevait des copeaux impressionnants par leur épaisseur.
La bûchère sert à enlever les nœuds. Ils travaillent sur les deux côtés de la bille bien calée, en suivant un cordeau de guidage. L'équarrissage est « blanchi » à l' aide de bigeois. Enfin les scieurs qui utilisent la « niargue », grande scie à la lame tendue par un écrou et une poignée, dans un cadre en bois, de 1m60 sur 1m.
La paire de scieurs se compose du « chevrier », debout sur la bille et du « renard » qui reste au sol (photo 2).

La bille à débiter est placée sur une sorte de chevalet à 2 ou 3 pattes : la chèvre.
Elle est fixée par une corde ; sa deuxième extrémité est maintenue au sol par un tronc posé en équilibre.
Sur la bille, le chevrier remonte la scie, la lame étant guidée par un trait fait au cordeau passé dans de la poussière de charbon.

Au-dessous, le renard fait mordre la scie en tirant vers le bas et en reçoit toute la sciure sur la tête (cf, le grand chapeau) ! ...La scie parvenue en fin de course, la bille est retournée et la tâche reprend par l'autre bout.
Lorsque les deux coupes vont se rejoindre, on lâche la bille sur le sol où, en tombant, elle se partage d'elle-même.

Les scieurs de long débitaient de longues poutres (jusqu'à 11 m), des planches, des traverses etc...

Entre 12 et 15 heures de travail par jour, travail payé au cubage débité, ce qui explique la longueur des journées.
Pour ne pas perdre de temps, ils travaillaient donc directement sur les chantiers d'abbatage.

LA FIN D'UNE PROFESSION

Les camions ont remplacé les fardiers, lourds et lents, tirés par des bœufs. On livre directement les billes aux scieries.
On a essayé de lutter –mais en vain – en utilisant la locomobile qui avec la scie, se déplaçaient pour s'installer tout près de la coupe, comme on le faisait avec la batteuse itinérante....
Mais peine perdue, « on arrête pas le progrès » et la profession de scieur de long n'est plus qu'un souvenir, une vieille photo en noir et blanc, qui jaunit de plus en plus et s'estompe avec le temps qui passe.....

RORO CHEX

67 TYPES D'AUVERGNE. – Départ du Fiancé. — LL Sélect. (1)

(2)

photo 1 : A la ferme, les bouches étaient nombreuses, l'argent manquait, le garçon voulait fonder un foyer : ce qui le poussait à partir, loin de chez lui comme maçon, menuisier, scieur de long, charbonnier, ouvrier agricole, etc....

photo 2 :
La niargue est composée d'une lame tendue par un écrou et une poignée, dans un cadre de bois de 1m60 X 1m.
Le chevrier tire la scie vers le haut, tandis que le renard scie en la tirant, à son tour vers le bas.

ANNEXE – « La chanson du scieur de long » citée par D. CHAMBRE, Sérandon (19)

1 – Y a pas de métier plus brave
Longi, Longa
Fantadji, Fantadja,
Rétadji, Rétadja,
Verse à boire, pigamon
Y a pas de métier plus brave
Que les scieurs de long.

2 - Quand ils sont sur leurs pièces,
Fantadji, Fantadja,
Rétadji, Rétadja,
Verse à boire, pigamon
Quand ils sont sur leurs pièces
De trente six pieds de long,
Fantadji, Fantadja,
Rétadji, Rétadja,
Verse à boire, pigamon

3 - Le Maître vient les voir
Fantadji, Fantadja,
Rétadji, Rétadja,
Verse à boire, pigamon
Et leur dit : « mes garçons,
Fantadji, Fantadja,
Rétadji, Rétadja,
Verse à boire, pigamon

4 - Le samedi approche
Fantadji, Fantadja,
Rétadji, Rétadja,
Verse à boire, pigamon
Et nous repartirons,
Fantadji, Fantadja,
Rétadji, Rétadja,
Verse à boire, pigamon

5 - Nous irons voir nos femmes
Fantadji, Fantadja,
Rétadji, Rétadja,
Verse à boire, pigamon
et nos petits garçons,
Fantadji, Fantadja,
Rétadji, Rétadja,
Verse à boire, pigamon

6 - Et si nos femmes sont mortes
Fantadji, Fantadja,
Rétadji, Rétadja,
Verse à boire, pigamon
Nous nous remarierons
Fantadji, Fantadja,
Rétadji, Rétadja,
Verse à boire, pigamon

7 - **Avec les demoiselles**
Fantadji, Fantadja,
Rétadji, Rétadja,
Verse à boire, pigamon
de 30 à 50 ans
Fantadji, Fantadja,
Rétadji, Rétadja,
Verse à boire, pigamon
De 36 pieds de long
Fantadji, Fantadja,
Rétadji, Rétadja,
Verse à boire, pigamon.

Il ne faut pas se tromper sur la nature des « demoiselles » avec lesquelles les scieurs se remarieront « si leurs femmes sont mortes ».
Les demoiselles de 36 pieds de long ne sont en réalité que les billes de bois à débiter au cœur de la forêt lointaine.

« Y a pas de métier plus brave que les scieurs de long » fidèles jusqu'à la dernière heure à leurs dangereuses « demoiselles ».

MOTS CROISES

LES ANIMAUX DE NOS MONTAGNES ET DE NOS FORETS

L'animal en plus : une fois la grille remplie, vous découvrirez le nom d'un autre animal de nos montagnes, en rassemblant dans le bon ordre, les lettres des cases ayant un astérisque. Cet animal peut être défini comme suit : "Bête à cornes qui apprécie d'être bien élevée".

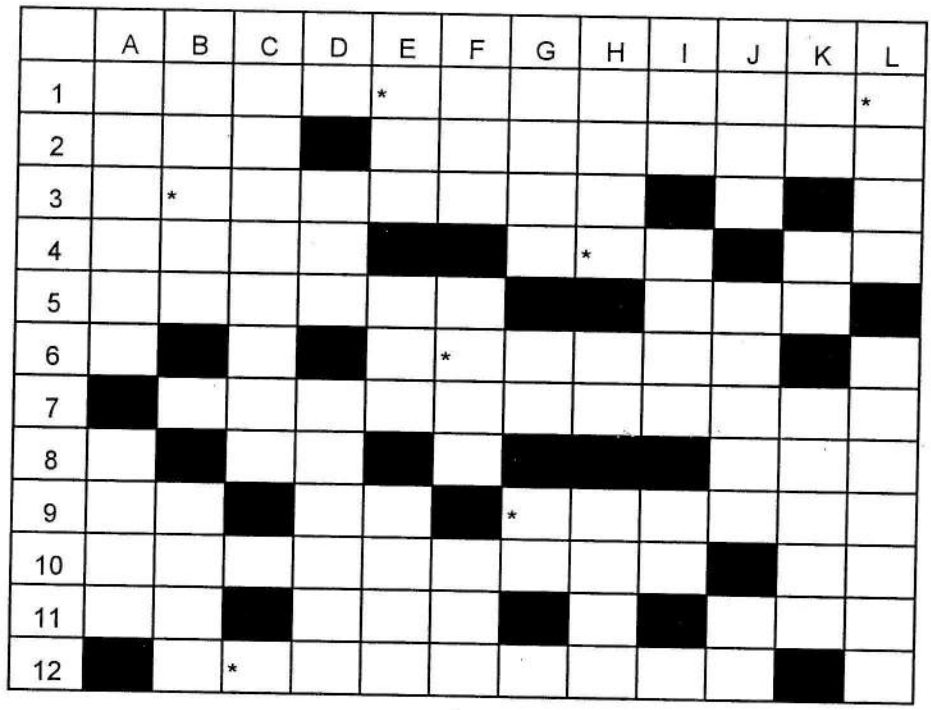

Horizontalement

1. De vieux solitaires qui n'ont pas peur des ragots (avec un article)
2. Déesse de la marine - Dormeuse qui passe l'hver dans un gîte rural
3. Réputé pour ramasser les noisettes
4. Tourne ou ville de Normandie - Indique que l'on inscrit textuellement - A coudre
5. Il faut reconnaître que c'est un rusé - Peuple du Nigéria
6. On a donné son nom à une personne curieuse
7. C'est une petite chauve-souris
8. En selle - Un lai écrit de droite à gauche
9. Courant au froid - Le meilleur carré - Elle porte une fourure et est un peu fouine !
10. Chèvre sauvage qui aime prendre de la hauteur - Mise au doigt
11. Quand on l'a été, on se méfie - Voyelles - A quoi ressemble le campagnol roussâtre
12. Porteur de bois

Verticalemnt

A. Bouquin sur la nature - Pelage des animaux
B. En compagnie abrégée donc ...deux mots) - Mâle de chèvre
C. Qui dissimule sa pensée
D. Fait la roue - Affichée à la rue
E. Commerce diabolique - Radio France internationale - Retournées chez vous
F. Bases à nautique - Quantité à injecter - Ecole du quartier
G. Le petit est une variété d'écureuil - Note pour do - Prises au mot
H. Chiffres romains - Infinitif - Ce n'est pas grave bien au contraire
I. Vache divine - Repas des célibataires - Toujours bornée
J. La belle saison pour admirer les animaux de nos montagnes et forêts - Infraction à la loi
K. Part à part - Bas de gamme - Piqua, perça fois
L. Ce n'est pas le problème des anges - C'est le plus petit carnassier de nos forêts

animal en plus							

solution dans le prochain n°

ETAT CIVIL

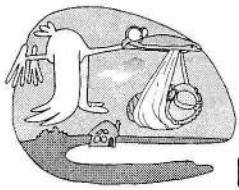

NAISSANCES

LAFAYE Emilie
Née le 23 janvier 2006
Fille de Vincent LAFAYE
Et de Isabelle MOREL
28, rue Jean Baptiste Rousseau

LE GRIGUER Ninon Thérèse Mireille
Née le 2 février 2006
File de Michaël LE GRIGUER
Et de Françoise BOHAT
« Glozel»

THOMAS Larissa Zoé
Née le 9 février 2006
Fille de Lionel THOMAS
Et de Cécile FOURNIER
« Glozel »

DECLOITRE Amandine
Née le 9 mars 2006
Fille de Thierry DECLOITRE
Et de Chantal MOSNAT
« Puyravel »

BOUTIER Joaline
Née le 5 mai 2006
Fille de Christophe BOUTIER
Et de Pauline HABOURDIN
« La Gare »

Hugo LAFAYE
Né le 2 juin 2006
Fils de Nicolas LAFAYE
Et de Sylvie FAURE
18, Place du Champ de foire

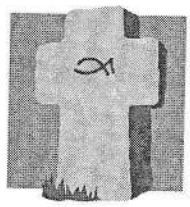

DECES

LAURENT Bernadette Marie Thérèse
Veuve RIBOULET
Le 31 décembre 2005 - 67 ans
à VICHY (Allier)
domiciliée 15, rue François Riboulet

DUBIZAY Monique Jeanne Claude
Epouse COGNET
Le 26 janvier 2006 - 75 ans
à VICHY (Allier)
domiciliée 15, Place du Champ de Foire

CHOMET Thérèse Louise
Epouse GRENOT
Le 25 mars 2006 - 54 ans
à VICHY (Allier)
Domiciliée 7, route de Thiers

FOURNIER Paul Louis
Le 1er avril 2006 - 81 ans
à CLERMONT FERRAND (Puy de Dôme)
Domicilié « Giraud »

MEMO PRATIQUE

URGENCES

Incendie – Accident	18	Police Secours	17
Médicale	15	Appel d'Urgence Européen	112

ADRESSES LOCALES

Architecte	04 70 41 10 15	M. RIAUX Pierre-Michel
Auberge du Sichon	04 70 41 10 06	Mme MONDIERE Mylène
Bar – Café	04 70 41 12 82	Mlle AMON Michelle
Boulangerie – Tabacs – Epicerie	04 70 41 10 04	S.N.C. BENOIT & Cie
Carrelage	04 70 41 10 84	M. PICHON Lionel
Correspondant de presse	04 70 41 12 51	M. COGNET Augustin
Cours de musique	04 70 41 14 35	Association Les P'tits Mozart
Culte – Paroisse N.D. la Montagne	04 70 59 70 60	M. l'Abbé PANSERAT Daniel
Eau potable	04 70 59 45 67	S.I.A.E.P. Vallée du Sichon
Ecole Primaire	04 70 41 10 33	M. PERRUCHE Gilles
EDF GDF–Dépannage 24h/24	0 810 333 003	**EDF Gaz de France** Distribution Bourbonnais
EDF GDF–Infos, conseils, services	0 810 73 96 97	**EDF Gaz de France** Distribution Bourbonnais
Electricité Générale	04 70 41 14 99	M. LAURENT Noël
Elevage de Pur Sang Arabe	04 70 41 13 87	M. BRACCO Jean-Claude
Fleurs & Jardins	04 70 41 13 36	E.A.R.L. DUC Patrice
Fleurs & Jardins	04 70 59 34 75	E.A.R.L. DUC P. (Le Mayet)
Gendarmerie Nationale	04 70 59 70 36	Brigade du Mayet
Infirmière	04 70 41 13 02	Mme DANAIS Béatrix
La Poste	04 70 41 11 48	
Maçonnerie – Taille de pierre	04 70 41 13 35	M. GITENAY Daniel
Mairie	04 70 41 10 10	Secrétariat
Matériaux cons.-Fioul-Gaz-Charbon	04 70 41 10 26	S.A.R.L. ROUGERON & Fils
Mécanique Industrie Alimentaire	04 70 41 11 68	Ets LAFAYE Jean-René & Fils
Menuiserie Bâtiment	04 70 41 12 64	S.A.R.L. PELAGATTI-BIGAY
Micro Informatique Générale	04 70 41 11 27	M. GENTY Nicolas
Pharmacie	04 70 41 10 13	M. LE GUEN Olivier
Pisciculture – Parcours de pêche	04 70 41 11 29	M. GRESPIER Pascal
Plomberie – Couverture	04 70 41 10 69	M. RIBOULET Didier
Plomberie – Couverture	04 70 59 32 18	M. RIBOULET J.Luc (Le Mayet)
Rénovation d'Intérieurs	04 70 41 13 73	Rénov'inter
Services de proximité – Presse	04 70 41 14 89	Association Ferrières Demain
Snack–Bar–Carburants **Le Commerce**	04 70 41 13 24	Mme DELOYE Sophie
Stade Municipal	04 70 41 11 56	Association Sportive Ferrières
Taxi – Transport Malades Assis	04 70 41 12 00	M. PELAGATTI Philippe
Travaux agricoles & forestiers	04 70 41 11 31	S.A.R.L. FRADIN J.M. & Fils
Travaux agricoles & Jardins	04 70 41 13 23	M. DACHER Henri
Travaux agricoles - Parcs & Jardins	04 70 41 12 48	M. DESBATISSE Michel